

ANNEXE 2 : ETAPES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE CLIMAXION

Volet 2 : DE LA CONCEPTION AU PARFAIT ACHEVEMENT DES TRAVAUX

ÉTAPE 1 : ÉCHANGE AVEC L'INTERLOCUTEUR DE LA RÉGION	
Prendre contact avec votre interlocuteur Climaxion avant le dépôt de votre demande d'aide par mail : biosources-climaxion@grandest.fr	
ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE	
► Bénéficiaire : Transmettre les éléments de demande suivants :	
△ Une lettre d'intention, adressée au Président de la Région, précisant le volet d'aide financière sollicité	
△ RIB	
△ pour les entreprises : Extrait K-Bis	
△ Pour les associations : Statuts	
△ Fiche de renseignement complétée (Annexe 3)	
△ Annexe 3bis^(*) pour tout projet soumis à la réglementation des aides d'Etat et notamment pour les entreprises et associations	
ETAPE 3 : DÉPÔT DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES	
► Bénéficiaire : Transmettre les éléments de demande suivants :	
POUR LES MISSIONS DE L'AMO	
△ Note descriptive détaillant les compétences de l'AMO retenu pour réaliser des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec votre projet en bois et matériaux biosourcés : des références d'opérations en cours ou livrées pourront également être renseignées	
△ Tableau détaillant les missions spécifiques à l'usage du bois et biosourcés de l'AMO retenu et leur montant HT (*) en fonction du cahier des charges Climaxion	
△ Contrat signé (devis détaillé) pour les missions de l'AMO retenu	
△ Planning prévisionnel de sélection du MOE et de réalisation des travaux	
POUR LES MISSIONS DE MOE	
△ Note descriptive détaillant les missions de maîtrise d'œuvre spécifiques à l'usage du bois et des matériaux biosourcés et leur montant HT	
△ Note descriptive détaillant les compétences du MOE retenu pour réaliser des missions de maîtrise d'œuvre en lien avec votre projet en bois et matériaux biosourcés : des références d'opérations en cours ou livrées pourront également être renseignées	
△ Contrat signé (devis détaillé) pour les missions du MOE retenu	
△ Planning prévisionnel pour la réalisation des études et des travaux	
► Interlocuteur Climaxion : Vérification de l'éligibilité pour l'attribution de l'aide financière	
 <p style="text-align: center;">ATTRIBUTION DE L'AIDE en Commission Permanente du Conseil Régional</p>	
VERSEMENT DE L'AIDE	
Bénéficiaire : Transmettre les éléments de demande suivants :	
POUR LES MISSIONS DE L'AMO	
L'aide sera versée après réalisation des prestations d'AMO sur présentation des pièces suivantes :	
△ Note descriptive sur le bâtiment réalisé (mode constructif, usages du bois et des matériaux biosourcés)	
△ Fiche récapitulative de l'opération réalisée ^(*)	
△ Montant des travaux validé à l'issue de l'APD	
△ Copies des factures d'AMO visées par le responsable légal et certifiées par le comptable	
POUR LES MISSIONS DE MOE	
△ Note descriptive sur le bâtiment réalisé (mode constructif, usages du bois et des matériaux biosourcés)	
△ Pièces constituant les marchés de travaux après notification aux entreprises (CTP et DPGF détaillés)	
△ Fiche récapitulative de l'opération réalisée ^(*)	
△ Copies des factures de MOE visées par le responsable légal et certifiées par le comptable	

Pièces suivies du symbole (*) : Modèles à utiliser téléchargeables sur le site [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr), via :

<https://www.climaxion.fr/docutheque/lassistance-maitrise-douvrage-amo-bois-biosources-projets-construction-renovation-durable>

